

ILE-DE-FRANCE



Grand
Régional 2026

Grand Régional Mountain Trail

REGLEMENT 2026

Préambule : Tout litige sera étudié par le président du jury et sa décision s'imposera de fait. Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE 2026 Dispositions générales et Dispositions Spécifiques de la discipline organisée, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Pour toutes informations

01.47.66.10.03 / ecucurou@cheval-iledefrance.com

PRINCIPES GENERAUX

Le Grand Régional de Mountain Trail 2026 comporte **6 étapes**. Ce circuit est réservé aux cavaliers franciliens*. Pour figurer au classement final, les cavaliers devront avoir couru au **minimum 2** des 6 étapes.

** Être licencié en Ile de France ou être domicilié en Ile de France en 2026*

Le Grand Régional de Mountain Trail se déroule sur les épreuves suivantes :

- CLUB 3 – 2 – 1 – ELITE : En main et en Selle
- AMATEUR 3 – 2 – 1 – ELITE : En main et en Selle

Les épreuves du Grand Régional se dérouleront le week-end ou jour férié, sur une des pistes principales du concours.

POINTS REGLEMENTAIRES

Un cavalier ne peut courir le circuit que sur un seul indice.

Ex : un cavalier engagé en amateur 3 en main comptant pour le circuit, ne peut pas concourir pour le Grand Régional en amateur 2 en main.

Si, sur une même étape, un cavalier est engagé avec plusieurs chevaux dans son même indice, c'est le meilleur classement qui sera pris en compte.

Si un cavalier est engagé dans deux indices lors d'une étape, celui-ci doit déclarer avant le début de sa première entrée dans le circuit l'indice choisi. Si cette déclaration n'est pas effectuée auprès du CREIF, c'est la participation dans l'indice le plus élevé qui sera pris en compte. Il est précisé que le circuit en main est distinct du circuit en selle.

Ex : un cavalier engagé en amateur 3 en main comptant pour le circuit, peut également concourir pour le Grand Régional en amateur 2 en selle.

A compter de trois classements dans l'indice supérieur, le cavalier sera automatiquement reclassé dans cet indice pour le circuit.

Ces participations dans cet indice aux différents concours labellisés lui rapporteront des points.

ATTRIBUTION DES POINTS

Les couples marquent des points sur les épreuves « comptant pour le classement Grand Régional 2026 », dans les 6 étapes. Les cavaliers sont crédités en points en fonction de leur position dans le classement de l'épreuve.

C'est le cavalier ayant totalisé le plus de points dans sa catégorie, en main ou en selle, qui sera déclaré vainqueur du circuit régional de Mountain Trail 2026 pour son indice.

Les points sont attribués de la façon suivante :

1er – 10 points	5e – 5 points
2e – 8 points	6e – 4 points
3e – 7 points	7e – 3 points
4e – 6 points	8e – 2 points

Et 1 point pour tous les participants à partir de la 9e place.

Prime assiduité : les cavaliers se verront attribuer 1 point par présence sur un concours comptant pour le Grand Régional de Mountain Trail 2026 (le cavalier doit être engagé dans l'indice déclaré et sur l'épreuve comptant pour ce circuit.)

CLASSEMENTS ET REMISES DES PRIX

La participation au minimum à 2 étapes est obligatoire pour figurer au classement général. Les points se cumuleront au cours de la saison.

Un classement final sera calculé pour chacun des indices (Club 3 – 2 – 1 – Elite et Amateur 3 – 2 – 1 – Elite en main et en selle). C'est le cavalier ayant totalisé le plus de points dans son indice sur la saison 2026 qui sera vainqueur du Grand Régional de Mountain Trail 2026 pour celui-ci.

En cas d'égalité au terme des 6 étapes, est déclaré gagnant le participant ayant pris part au plus grand nombre d'étapes. Si l'égalité persiste, la priorité est donnée au participant ayant obtenu le plus grand nombre de classements dans le premier quart au cours de la saison.

Une remise des prix générale sera organisée à l'issue de l'ensemble des étapes. Elle récompensera les trois meilleurs cavaliers du circuit, ou le premier quart des participants – dans la limite de huit personnes – lorsque l'épreuve compte plus de seize cavaliers. La date et le lieu de la remise des prix seront communiqués ultérieurement.

La présence des lauréats à la remise des prix est obligatoire. En cas d'empêchement, le participant doit en informer l'organisateur en amont et obtenir un accord préalable. A défaut, aucune récompense ne pourra être remise à un tiers représentant.

L'absence injustifiée à la remise des prix fait perdre le bénéfice du classement au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement.

LES ETAPES DU GRAND REGIONAL 2026



Grand Régional 2026
MOUNTAIN TRAIL

Etape 1 / 1 Fev
Ecuries du Bois de la Noue (95)

Etape 2 / 8 Mars
Ecuries de Guillerval (91)

Etape 3 / 12 Avril
CB Tourisme Equestre (95)

Etape 4 / 3 Mai
Ecuries Moulin de la Forge (78)

Etape 5 / 25 Mai
Ecuries des Acacias (95)

Etape 6 / 28 Juin
Bucephale (91)